

Communiqué de Presse
Lyon, le 30 mai 2024

Un outil de formation à distance gratuit pour améliorer le tri des déchets inertes de la construction !

(voir encadré ci dessous)

L'Union Régionale des Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM Auvergne Rhône-Alpes) et la Fédération Régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes (FRTP AURA), soutenues financièrement par le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, ont mis en place un outil de formation à distance type E-Learning à destination des entreprises des 2 secteurs ainsi que des techniciens, élus et maîtrise d'œuvre. Démonstration [ICI](#) et [LA](#) . Cet outil innovant s'inscrit dans les actions menées dans le cadre de l'accord de filière en faveur de l'économie circulaire signé entre ces trois acteurs (UNICEM AURA, FRTP AURA, Conseil Régional AURA).

Une volonté politique

Augmenter le taux de recyclage des déchets inertes de la construction est l'un des objectifs fort affichés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est mentionné dans le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et plus particulièrement dans le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets.

90% des déchets produits par les chantiers de construction (Bâtiment et Travaux Publics) sont des déchets inertes. Pour améliorer les performances de la filière, déjà bien engagée dans la problématique, l'étape du tri des déchets doit être optimisée. Cela passe par la montée en compétence de tous les acteurs.

Accord de filière en faveur de l'économie circulaire

Un accord régional volontaire de filière en faveur de l'Économie Circulaire « Matériaux & Travaux Publics » entre les Fédérations Régionales des Travaux Publics, des carrières et matériaux de construction et la Région Auvergne Rhône-Alpes a été signé le 19 mars 2021. Après celui signé par la Région avec la filière Plasturgie, cet accord entre la FRTP AURA, l'UNICEM et la Région Auvergne Rhône-Alpes est le second.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité mobiliser des filières économiques sur des objectifs liés à l'économie circulaire. Le secteur des déchets de la construction, et plus particulièrement les déchets inertes issus de la démolition de bâtiments, d'infrastructures ou des travaux de terrassement représentent un enjeu majeur en matière d'économie circulaire.

Ce sont plus de 27 millions de tonnes de déchets inertes qui doivent chaque année être valorisées.

Au-delà des déchets inertes, se pose également la question de l'organisation des chantiers avec, des pratiques respectueuses de l'environnement, des approvisionnements en circuit court, de la recherche de moyens de transport des matériaux moins émetteurs de CO² et enfin de la poursuite de la recherche en matière d'innovation. La Région et les deux fédérations souhaitent, au travers des 7 axes de l'accord, accompagner les entreprises à l'amélioration des pratiques en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire. Il porte d'une part sur des actions d'accompagnement techniques et d'autre part sur des aides financières destinées aux deux filières.

Lien : [Accord de filière en faveur de l'économie circulaire | FRTP \(frtpaura.fr\)](#)

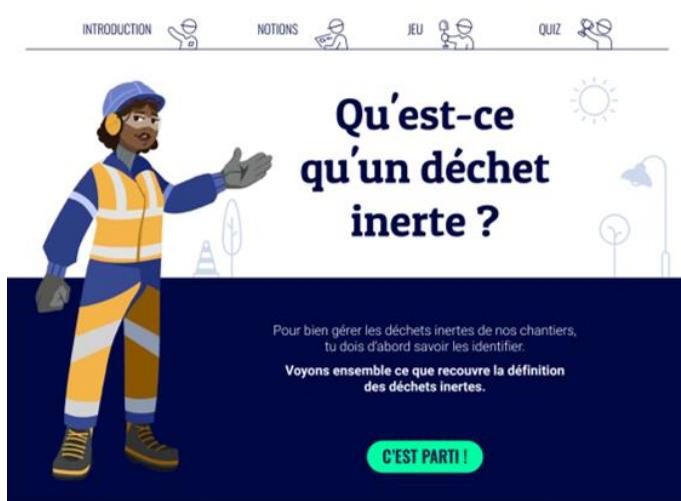
L'accord s'est clôturé le 14 mai 2024 lors du Colloque Economie Circulaire Matériaux et Travaux Publics à la FRTP AURA, au 23 avenue Condorcet à Villeurbanne.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- **Mise en place de modules de formations**, accessibles gratuitement sur internet, ayant pour objectif de donner les éléments clés du tri des déchets inertes en mélange. Ces modules ont également été utilisés en formation par le CEREMA en présentiel durant 3 sessions à destination des maîtres d'ouvrage à Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.
- **Réalisation de l'outil MY MOOV** qui permet d'étudier les solutions existantes en matière de transport routier moins émettrice de CO₂. Cet outil prend la forme d'un logiciel accessible gratuitement en ligne à l'adresse mobilite.cercara.fr.
Lien : [Transition mobilité - Accueil \(cercara.fr\)](http://Transition mobilité - Accueil (cercara.fr))
- **Promotion du LABEL production pierre et béton 100% locale** mis en place par l'UNICEM AURA.
- **Valorisation des bonnes pratiques** en matière d'économie circulaire sur les chantiers au travers de la promotion de l'outil ECOSYS TP.
- **Mise en place de fiches et vidéos** sur les retours d'expériences de projets soutenus.
- **Accompagnement financier des entreprises** qui souhaitaient investir dans des solutions favorisant le recyclage. Ainsi, 18 projets ont été financés dont 17 portés par des entreprises et un démonstrateur. Le montant global des subventions s'élève à plus de 4,5M€, ce qui correspond à un montant d'investissement de plus de 26M€ des entreprises. Les projets concernent la gestion de déchets qui allaient, avant, soit en ISDI, soit en remblaiement de carrière. Des retours d'exemple sont disponibles à l'entrée de l'amphithéâtre.
Au total, les capacités de valorisation additionnelles installées atteindront 1 M de tonnes de déchets dans les 5 ans après la mise en place des équipements. Par ailleurs, cela permet de maintenir (ou créer) 50 emplois environ.

Zoom sur l'outil de formation e-learning

Cette formation en ligne apporte les connaissances basiques pour mieux appréhender le tri et la gestion des déchets inertes, de l'étude du chantier jusqu'à la plateforme qui accueille les déchets.



INTRODUCTION  NOTIONS  JEU  QUIZ 

Qu'est-ce qu'un déchet inerte ?

Pour bien gérer les déchets inertes de nos chantiers, tu dois d'abord savoir les identifier.
Voyons ensemble ce que recouvre la définition des déchets inertes.

C'EST PARTI !

Composée de deux parcours, la formation est destinée aux techniciens des collectivités et aux élus ainsi qu'aux professionnels des TP et aux producteurs de matériaux de construction issus des carrières.

Les deux parcours sont organisés sous forme de **12 modules ludiques et interactifs** de 15 minutes.

Ils comportent des exercices permettant de vérifier si les notions ont bien été comprises et des Quiz afin de valider les modules.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- **Distinguer les différents déchets de la construction,**
- **Mettre en place les outils pour assurer leur bonne traçabilité,**
- **Connaître les différentes solutions pour trier et recycler les déchets,**
- **Se procurer les informations sur les obligations réglementaires et les bonnes pratiques pour intégrer les enjeux environnementaux,**
- **Maîtriser le rôle et les responsabilités de toutes les parties prenantes d'un chantier** (entreprises, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage).

La formation est entièrement gratuite et accessible depuis la plateforme d'information et de formation des Travaux Publics : **TP demain**.

- [Lien vers la formation à destination des élus et techniciens de collectivité](#)
- [Lien vers la formation à destination de profession des TP et matériaux de construction](#)

F RTP AURA

La Fédération Régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes, syndicat professionnel, représente 1476 entreprises sur les 12 départements, spécialisées dans les travaux routiers, le terrassement, les travaux d'installation de réseaux électriques et de réseaux de canalisations, le génie civil et qui emploient 39 100 salariés.

Lien : [F RTP | Fédération Régionale des Travaux Publics \(frtpaura.fr\)](http://F RTP | Fédération Régionale des Travaux Publics (frtpaura.fr))

UNICEM

L'Union Régionale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction représente 181 entreprises sur les 12 départements spécialisés dans la production de granulats naturels et recyclés et la production de béton prêt à l'emploi qui emploient 10 000 salariés qui répondent aux besoins du BTP.

Lien : www.unicem.fr